



Association des Entrepreneurs de l'Agroalimentaire

Catalogue de Formations 2023

Version du 01/09/2023

Audit – Qualité – HACCP – Food Safety



**Au service des collectifs et des entreprises
agroalimentaires**

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 27210386221 auprès du préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté.
Référencement Datadock.*

➔ www.aea-agro.fr – contact@aea-agro.fr

0

Edito

L'AEA est un **organisme de formation professionnelle agréé** sous le N°27210386221 auprès du préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

L'AEA est le regroupement d'entrepreneurs et de dirigeants d'entreprises agroalimentaires qui souhaitent maintenir une mutualisation pertinente et efficace sur les problématiques en faveur de leur développement et leur pérennité. La formation est un des axes de mutualisation proposé par notre association.

Choisir l'AEA comme prestataire de formation, c'est :

- ✓ Bénéficier de **l'expérience terrain** de nos formateurs, ingénieurs agroalimentaires possédant une expérience de plus de 15 ans en industrie alimentaire, dans la qualité, la sécurité des aliments, la certification de produits et l'environnement.
- ✓ Suivre une formation **interactive et pragmatique** : illustration par des exemples pratiques, exercices réalisés pour mettre en application les connaissances théoriques données.
- ✓ Obtenir des **réponses concrètes** : nos formateurs répondent à vos questions au cours de la formation. N'hésitez pas à apporter vos documents pour les commenter avec nos formateurs.
- ✓ Avoir l'assurance d'une **formation efficace** : les objectifs à atteindre sont définis avec vous en début de session et un point est fait en fin de journée pour évaluer l'atteinte de ces objectifs.
- ✓ Nos formations peuvent se réaliser dans le cadre de regroupement d'entreprises (stages **inter-entreprises**) ou directement dans votre entreprise (en **intra entreprise**) ; en fonction de vos besoins un programme de **formation sur mesure** sera validé avec vous.



En 2022 les **517 heures** de formations **INTER** réalisées ont été notées à **3.93/4**, nos **774.5 heures** de formations **INTRA** à **3.88/4**.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignement :

✉ contact@aea-agro.fr

- **Chargées de missions qualité sécurité sanitaire** :
Agnès Couturier 06.08.177.558 / Stéphanie Merlin 06.08.178.656
Maud Mathieu 06.48.429.804

Sommaire

Calendrier 2 nd semestre 2023	3
Food Safety culture : évaluer et améliorer.....	4
Connaître les bases en matière de QHSE.....	5
Mettre en place et améliorer votre HACCP	6
Devenir Auditeur/Auditrice Interne	7
Connaître et maîtriser la « Food Defense »	8
Connaître et maîtriser l'IFS Food version 8	9
Connaître et maîtriser le BRCGS Food Safety version 9.....	10
Connaître et maîtriser l'ISO 22000 et le FSSC 22000.....	11
Autres Formations Qualité selon la demande.....	13
Conditions Générales de Vente (1/2).....	17
Plan d'accès.....	19

Calendrier 2023

Septembre 2023	Octobre 2023
<p>26 et 27 septembre Audit interne</p>	<p>3 octobre IFS</p> <p>19 octobre ISO 22000 et FSSC 22000</p> <p>26 octobre Référent nuisibles interne</p>
Novembre 2023	Décembre 2023
<p>7 novembre Food safety culture</p> <p>16 novembre BRCGS Food Safety</p> <p>21 novembre 2023 Food Defense</p> <p>23 novembre FSSC v6</p> <p>28 novembre HACCP</p>	<p>5 et 12 décembre Bases QHSE</p>



Food Safety culture : évaluer et améliorer

Date

7/11/2023

Durée

7 heures
(09h-12h30 13h30-17h)

Public

Dirigeant de PME IAA, responsable qualité

Prérequis

Connaissances de base en hygiène et HACCP

Objectifs

Les stagiaires seront capables de

- ✓ Définir la culture sécurité sanitaire (FSC)
- ✓ Comprendre les exigences réglementaires ou professionnelles associées à cette notion
- ✓ Identifier un niveau FSC dans son entreprise
- ✓ Définir des actions d'amélioration du niveau FSC

Contenu pédagogique synthétique

Concept : origine, intérêts, définition
 Contexte : certifications GFSI & réglementation hygiène
 Outils de mesure de la Food Safety Culture
 Les thèmes à évaluer,
 Le plan d'actions et les indicateurs

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Support papier remis à chaque stagiaire, Echanges entre stagiaires, illustrations ; exercices relatifs aux entreprises participantes

Agnès Couturier, Ingénieur Agroalimentaire

Suivi et Evaluation

Besoins et attentes en début de session
 Questionnaire de satisfaction en fin de journée

Lieu

Centre d'affaires de
Longvic (21600)
*parking gratuit, 15min direct
 en bus de la gare de Dijon*

Coût

470 €HT Adhérent AEA /
680 € HT non adhérent
*(hors frais de déplacement
 d'hébergement et de repas)*



Connaître les bases en matière de QHSE

Date	5/12/2023 12/12/2023	Durée	14 heures (9h-12h30 13h30-17h)
Public	Responsables de secteur/d'atelier, employés de production, personnel QHSE		
Prérequis	Aucun		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les bases d'une politique QHSE ✓ Connaître les bases des normes liées à la qualité, la sécurité alimentaire (IFS, BRC, ISO 22000...) la sécurité au travail et l'environnement ✓ Connaître les bases pour analyser les risques ✓ Avoir une vision globale des outils de suivi QHSE et de l'amélioration continue 		
Contenu pédagogique synthétique	<p>Réglementation et exigences des référentiels sur la fonction QHSE en IAA</p> <p>Appliquer une méthode d'analyses de risques en matière de qualité, hygiène, sécurité et environnement</p> <p>Présentation de bonnes pratiques par thématique</p> <p>Présentation d'outils de contrôle et d'amélioration continue : audit hygiène, indicateurs qualité, analyses</p>		
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	<p>Support papier remis à chaque stagiaire</p> <p>Echanges entre stagiaires</p> <p>Maud MATHIEU, Ingénieur Agroalimentaire</p>		
Suivi et Evaluation	<p>Besoins et attentes en début de session,</p> <p>Evaluation des connaissances par un questionnaire</p> <p>Questionnaire de satisfaction en fin de journée</p>		
Lieu	Centre d'affaires de Longvic (21600) <i>parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon</i>	Coût	890 €HT Adhérent AEA / 1310 € HT non adhérent (<i>frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement</i>)



Mettre en place et améliorer votre HACCP

Date	15/06/2023 ou 28/11/2023	Durée	7 heures (9h-12h30 13h30-17h)
Public	Opérateurs et encadrants concernés par l'HACCP, Service qualité, futurs membres de l'équipe HACCP, Gérants de TPE		
Prérequis	Connaissance des outils Word, Excel (support de rédaction des documents HACCP)		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir une vision générale de la réglementation européenne ✓ Comprendre et appliquer la méthode HACCP et ses 7 principes ✓ Identifier les spécificités des référentiels IFS, BRC et ISO 22000 en matière d'HACCP 		
Contenu pédagogique synthétique	<p>Identifier et évaluer les dangers associés aux différents stades de production d'un produit</p> <p>Définir les moyens appropriés nécessaires à leur maîtrise</p> <p>S'assurer que ces moyens sont mis en œuvre de manière effective et efficace</p>		
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Support papier remis à chaque stagiaire, document type HACCP, exercice d'application, échanges entre stagiaires		
	Maud MATHIEU , Ingénieur Agroalimentaire		
Suivi et Evaluation	<p>Besoins et attentes en début de session,</p> <p>Evaluation des acquis tout au long de la formation avec l'exercice pratique et questionnaire d'évaluation des connaissances</p> <p>Questionnaire de satisfaction en fin de journée</p>		
Lieu	Centre d'affaires de Longvic (21600) <i>parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon</i>	Coût	470 €HT Adhérent AEA / 680 € HT non adhérent (<i>frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement</i>)



Devenir Auditeur/Auditrice Interne

Date	26 et 27/09/2023	Durée	14 heures (9h-12h30 13h30-17h)
Public	Personnel des entreprises agro-alimentaires futurs auditeurs		
Prérequis	Connaissances de base en hygiène et HACCP		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir ce qu'est un audit et à quoi il sert ✓ Acquérir la méthode et les outils pour réaliser des audits qualité internes ou externes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conclure sur un écart et le formuler en référence aux critères d'audit ✓ Savoir rédiger un rapport d'audit ✓ Connaître les critères d'évaluation d'un auditeur 	
Contenu pédagogique synthétique	<p>Qu'est-ce que l'audit ? Objectifs et intérêt pour le système qualité</p> <p>Compétences et méthodes à utiliser</p> <p>Préparation de l'exercice d'audit :</p> <p>Etude des documents du Système Qualité fournis par l'entreprise d'accueil</p> <p>Préparation de la trame d'audit</p>	<p>Réalisation de l'audit durant une journée sur le principe d'un formateur-observateur par groupes de stagiaires (Réunion d'ouverture, audit terrain, synthèse entre auditeurs, réunion de clôture)</p> <p>Restitution de l'audit</p> <p>Perception de l'exercice par les stagiaires</p>	
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	<p>Support papier remis à chaque stagiaire, Réalisation d'un exercice d'audit en situation réelle dans une entreprise, Observations et commentaires sur les comportements et pratiques des stagiaires</p> <p>Stéphanie MERLIN, Ingénieur Agroalimentaire</p>		
Suivi et Evaluation	Besoins et attentes en début de session, Questionnaire en fin de journée, Evaluation des acquis tout au long de la formation lors de l'exercice pratique		
Lieu	<p>Jour 1 Centre d'affaires de Longvic (21600) parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon J2 en entreprise</p>	Coût	<p>890 €HT Adhérent AEA / 1310 € HT non adhérent (frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement)</p>



Connaître et maîtriser la « Food Defense »

Date

21/11/2023

Durée

7 heures
(9h-12h30 13h30-17h)

Public

Responsables Qualité, Encadrement, Dirigeants d'entreprise,
Futurs responsables sûreté de site

Prérequis

Connaissance des outils Word, Excel (support de rédaction des documents)

Objectifs

Les stagiaires seront
capables de

- ✓ Comprendre le risque malveillance
- ✓ Savoir identifier les actions de prévention de la malveillance
- ✓ Disposer d'une méthode pour évaluer le risque de malveillance
- ✓ Comprendre le rôle de chaque service dans la lutte contre la malveillance

Contenu pédagogique synthétique

Introduction, contexte
 Définitions, Notions de sûreté et de sécurité
 Présentation des exigences des référentiels et normes
 Méthodologie pour la mise en œuvre d'un programme de sûreté
 Evaluation de la menace, comment détecter un comportement à risque ?
 Le plan de sûreté
 Conclusion résumé

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Support papier remis à chaque stagiaire, application pratique de la méthode à un site fictif

Agnès Couturier, Ingénieur Agroalimentaire

Suivi et Evaluation

Besoins et attentes en début de session, Questionnaire en fin de journée,
 Evaluation des acquis tout au long de la formation lors des exercices pédagogiques

Lieu

Centre d'affaires de
Longvic (21600)
*parking gratuit, 15min direct
 en bus de la gare de Dijon*

Coût

470 €HT Adhérent AEA /
658 € HT non adhérent
*(frais de repas inclus, hors frais de
 déplacement et hébergement)*



Connaître et maîtriser l'IFS Food version 8

Date	16/06/2023 ou 03/10/2023	Durée	7 heures (9h-12h30 13h30-17h)
Public	Responsables Qualité, sécurité des Aliments, Encadrement, Dirigeants d'entreprise		
Prérequis	Connaissance de l'HACCP		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir une vision globale des exigences de l'IFS Food ✓ Comprendre les nouveautés de la version ✓ Connaître les modalités de certification IFS Food 		
Contenu pédagogique synthétique	Contexte du référentiel IFS Food Présentation de chacun des chapitres et des exigences Explication des points KO Modalités de Certification		
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Support papier remis à chaque stagiaire Echanges entre stagiaires Stéphanie Merlin , Ingénieur Agroalimentaire Auditrice de Certification IFS Food		
Suivi et Evaluation	Besoins et attentes en début de session Evaluation des connaissances par un questionnaire Questionnaire de satisfaction en fin de journée		
Lieu	Centre d'affaires de Longvic (21600) <i>parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon</i>	Coût	470 €HT Adhérent AEA / 680 € HT non adhérent <i>(frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement)</i>

BRCGS**Connaître et maîtriser le
BRCGS Food Safety version 9**

Date	16/11/2023	Durée	7 heures (9h-12h30 13h30-17h)
Public	Responsables Qualité, sécurité des Aliments, Encadrement, Dirigeants d'entreprise		
Prérequis	Connaissance de l'HACCP		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir une vision globale des exigences du BRCGS Food Safety ✓ Comprendre les nouveautés de la version 9 réparties dans les exigences ✓ Connaître les modalités de certification BRCGS Food Safety 		
Contenu pédagogique synthétique	<p>Contexte du référentiel BRCGS Food Safety</p> <p>Présentation de chacun des chapitres et des exigences en incluant les nouveautés</p> <p>Modalités de Certification et type d'audits</p>		
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	<p>Support papier remis à chaque stagiaire</p> <p>Echanges entre stagiaires</p> <p>Stéphanie Merlin, Ingénieur Agroalimentaire</p>		
Suivi et Evaluation	<p>Besoins et attentes en début de session</p> <p>Evaluation des connaissances par un questionnaire</p> <p>Questionnaire de satisfaction en fin de journée</p>		
Lieu	Centre d'affaires de Longvic (21600) <i>parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon</i>	Coût	470 €HT Adhérent AEA / 680 € HT non adhérent <i>(frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement)</i>



Connaître et maîtriser l'ISO 22000 et le FSSC 22000

Date	19/10/2023	Durée	8 heures (9h-12h30 13h30-18h)
Public	Responsables Qualité, sécurité des Aliments, Encadrement, Dirigeants d'entreprise, Membres ou futurs membres de l'équipe HACCP		
Prérequis	Connaissance de l'HACCP		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les principes d'un Système de Management de la Sécurité des Denrées Alimentaires ✓ Comprendre les exigences de la norme ISO 22000 ✓ Identifier les évolutions à apporter à son HACCP ou à son système ✓ Connaître les intérêts et les exigences de la norme ISO TS 22002 (prérequis) ✓ Identifier les exigences additionnelles du FSSC 22000 ✓ Connaître les modalités de certification 		
Contenu pédagogique synthétique	Historique et contexte, lien avec le BRC Food et l'IFS Food Les exigences de l'ISO 22000 Principes du système de Management de la sécurité des denrées alimentaires : exigences essentielles	Méthodologie HACCP pour la réalisation de produits sûrs : notions de PRP, PRP opérationnels, CCP, validation Détail des exigences de la norme ISO TS 22002-1 Modalités de certification	
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Fascicule de formation remis au stagiaire, exercices d'application, construction d'outil Agnès Couturier , Ingénieur Agroalimentaire		
Suivi et Evaluation	Besoins et attentes en début de session, Questionnaire en fin de journée, Evaluation des acquis tout au long de la formation lors des exercices pédagogiques		
Lieu	Centre d'affaires de Longvic (21600) <i>parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon</i>	Coût	540 €HT Adhérent AEA / 750 € HT non adhérent <i>(frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement)</i>



FSSC 22000 v6 : exigences additionnelles

Date	23/11/2023	Durée	7 heures (9h-12h30 13h30-17h)
Public	Responsables Qualité, sécurité des Aliments, Encadrement, Dirigeants d'entreprise, Membres ou futurs membres de l'équipe HACCP		
Prérequis	Connaissance de l'HACCP, de l'ISO22000		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les 18 exigences additionnelles supplémentaires ✓ Comprendre les notions associées aux nouvelles exigences ✓ Pouvoir répondre aux nouvelles exigences de vérification, qualité, food safety, vérification, pertes et gaspillages ✓ Savoir justifier l'absence d'équipement spécifique de maîtrise des corps étranger et savoir justifier la pertinence des équipements utilisés ✓ Connaître les modalités de certification 		
Contenu pédagogique synthétique	<p>Evolutions entre version 5.1 et v6, vue d'ensemble des nouvelles exigences</p> <p>Détails des nouvelles exigences de vérification</p> <p>Plan de surveillance environnementale : objectif, intérêt, points clés, outils</p> <p>Culture sécurité et qualité des aliments : définition, niveau, plan d'actions</p>	<p>Plan de contrôle de la qualité à chaque étape</p> <p>Analyse de risque corps étrangers, procédures détection et gestion des bris</p> <p>Maîtrise des équipements : achat, revue haccp process</p> <p>Gérer les pertes et gaspillages</p> <p>Maîtriser les sous et co-produits</p>	
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Fascicule de formation remis au stagiaire, exercices d'application, outils de mise en œuvre, Partage d'expérience		
	Agnès Couturier , Ingénieur Agroalimentaire		
Suivi et Evaluation	Besoins et attentes en début de session, Questionnaire en fin de journée, Evaluation des acquis tout au long de la formation lors des exercices pédagogiques		
Lieu	Centre d'affaires de Longvic (21600) <i>parking gratuit, 15min direct en bus de la gare de Dijon</i>	Coût	470 €HT Adhérent AEA / 680 € HT non adhérent <i>(frais de repas inclus, hors frais de déplacement et hébergement)</i>

Autres Formations Qualité selon la demande

L'AEA vous propose d'autres thèmes de formation qui peuvent être traités par une formation **inter** ou **intra-entreprise** selon la demande. Contactez-nous pour plus d'information.

Thème	Savoir gérer son Plan de Maîtrise Sanitaire	
Date	A définir selon les demandes	Durée 7 heures
Public	Responsables Qualité, Professionnels souhaitant créer ou reprendre une activité alimentaire, Responsables de secteur/d'atelier, Dirigeants d'entreprise	
Prérequis	Connaissance des outils Word, Excel (support de rédaction des documents)	
Objectifs Les stagiaires seront capables de :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir identifier les cas où un dossier d'agrément est obligatoire ✓ Connaître les modalités en cas de dispense ✓ Identifier le contenu d'un dossier d'agrément sanitaire ✓ Comprendre les éléments à mettre dans le dossier d'agrément ✓ Identifier les pièces à joindre au dossier d'agrément ✓ Connaître la réglementation hygiène applicable 	
Thème	Savoir passer d'une étude HACCP au « Food Safety Plan » des USA	
Date	A définir selon les demandes	Durée 7 heures
Public	Responsables ou animateurs qualité tout secteur sauf boissons alcoolisées, escargots, produits de la mer, jus de fruits, compléments alimentaires, conserves à faible pH, viandes, laitages	
Prérequis	Connaissance de l'HACCP	
Objectifs Les stagiaires seront capables de :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les attentes de la loi FSMA concernant la sécurité des aliments ✓ Comprendre ce qu'est un « Preventive Control » ✓ Avoir une vision globale des actions à mettre en place dans le « Food Safety Plan » 	

Thème	Savoir auditer ses fournisseurs		
Date	A définir selon les demandes	Durée	8 heures
Public	Responsable achats, Personnel du service qualité, Auditeurs internes		
Prérequis	Connaissance de l'HACCP ou ISO 9001		
Objectifs Les stagiaires seront capables de :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disposer de connaissances minimales sur les opérateurs de l'emballage alimentaire ✓ Disposer d'une méthode d'audit ✓ Disposer d'un référentiel d'audit adapté à chaque type de fournisseurs ✓ Être capable de définir un plan d'actions d'amélioration avec son fournisseur audité 		

Thème	Être prêt à gérer une crise		
Date	A définir selon les demandes	Durée	7 heures
Public	Cadres et Techniciens, équipes dirigeantes, Personnes présentes dans la cellule de crise de l'entreprise, Responsables Qualité		
Prérequis	Sensibilisation qualité, sécurité ou environnement + connaissance des responsabilités de l'entreprise en cas d'incident		
Objectifs Les stagiaires seront capables de :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre les obligations réglementaires d'une IAA ✓ Savoir élaborer et tester sa gestion de crise ✓ Disposer des éléments importants pour gérer un retrait-rappel ✓ Connaître les règles de base pour communiquer en cas de crise 		

Thème	Connaître et maîtriser la Fraude Alimentaire		
Date	A définir selon les demandes	Durée	7 heures
Public	Direction, Responsable qualité et Responsable achats		
Prérequis	Connaissance d'Excel		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître et comprendre les exigences des référentiels IFS BRC FSSC 22000 sur la fraude alimentaire ✓ Savoir identifier les risques de fraudes alimentaires ✓ Être capable d'identifier des méthodes de réduction du risque, et de surveillance du risque ✓ Savoir faire un bilan annuel du risque fraude alimentaire ✓ Être capable de faire évoluer son étude et ses moyens ✓ Identifier les différents services concernés par la maîtrise de la fraude alimentaire et le rôle de chacun dans cette maîtrise 		

Thème	Devenir Référent Nuisible interne		
Date	A définir selon les demandes	Durée	8 heures
Public	Minimum 5 stagiaires Responsables Qualité, maintenance, personnel responsable du suivi des nuisibles.		
Prérequis	Aucun		
Objectifs Les stagiaires seront capables de	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les outils pour comprendre et évaluer la prestation de lutte contre les nuisibles et gérer les actions internalisées de gestion des nuisibles ✓ Acquérir les connaissances pour être en conformité avec la réglementation sur la lutte contre les nuisibles et répondre au 4.13.3 de l'IFS Food v7 ✓ Être en capacité d'établir un cahier des charges et un suivi pertinent avec son prestataire 3D 		

Bulletin d'inscription 2023

Entreprise : **Adhérent AEA :** Oui Non
Adresse :
Code Postal : **Ville :**
Correspondant pour les formations :
E-mail : **Tél :**

Stagiaire à inscrire. Prénom, NOM :

Fonction : E-mail :

Formation choisie : **Date :**

Besoins et attentes du stagiaire :

Merci de justifier les **prérequis** :

Merci de préciser toute **allergie alimentaire** :

Nos formations sont réalisées en français. Les participants doivent savoir lire et écrire français, notamment en cas de documents à remplir au cours de la formation. L'entreprise doit prévenir l'AEA si ces conditions ne sont pas présentes.

Si le stagiaire est en situation de **handicap**, merci de nous indiquer les **conséquences** pouvant impacter la formation de manière à l'adapter pour la rendre accessible :

Modalités retenues pour les paiements de la formation :

Entreprises de plus de 50 salariés :	L'AEA adresse une facture <u>au nom de votre entreprise</u> qui la règle directement. Une convention simplifiée de formation professionnelle est établie en double exemplaire entre l'AEA et votre entreprise.
---	--

Entreprises de moins de 50 salariés : *Voir les CGV pour plus d'informations*

<input type="checkbox"/> OPTION N°1 L'AEA adresse une facture <u>au nom de votre entreprise</u> qui la règle directement.	<input type="checkbox"/> OPTION N°2 Votre entreprise souhaite que la formation soit <u>prise en charge par votre OPCO</u> . Veuillez nous préciser les informations de votre OPCO :
--	---

Nom OPCO :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	

Date, signature et cachet précédés de la mention « bon pour accord » :

Conditions Générales de Vente (1/2)

MODALITÉS

L'inscription à une (ou plusieurs) formation(s) est enregistrée par l'AEA, dès réception par courrier ou par mail, d'un bulletin d'inscription dûment rempli. Cette inscription vaut acceptation des conditions ci-après mais aussi des objectifs et contenus des stages retenus. Les pré requis doivent être acquis par les stagiaires avant leur inscription.

Sept jours ouvrés avant le début de la formation, une convocation de stage précisant les lieux, dates et horaires, est adressée à chaque stagiaire ou via le contact de l'entreprise pour les formations.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire reçoit une attestation individuelle de participation à la formation suivie. Une évaluation de la formation sera envoyée aux stagiaires en avril de l'année suivante pour évaluer l'efficacité de la formation.

FINANCEMENT

La facturation est effectuée à la fin de la formation selon deux options suivantes. La solution retenue par l'entreprise doit être précisée sur le bulletin d'inscription.

Option n°1 (toute entreprise)

Une convention simplifiée de formation professionnelle est établie en double exemplaire entre l'AEA et votre entreprise. L'AEA adresse une facture au nom de votre entreprise qui la règle directement.

Option n°2 (entreprise de moins de 50 salariés uniquement)

L'entreprise souhaite que la formation soit prise en charge par son OPCO. Une convention simplifiée de formation professionnelle est établie en triple exemplaire entre l'AEA et l'entreprise. Il appartient à l'entreprise d'en envoyer un exemplaire à son OPCO avec sa demande de prise en charge. La facture est alors adressée à l'OPCO désigné. Si la demande de prise en charge est refusée par l'OPCO concerné, l'AEA facture alors directement à l'entreprise.

Les prix sont définis en euros et correspondent à ceux inscrits sur le catalogue. Une réduction par rapport aux prix de base est accordée aux adhérents de l'AEA à jour de leur cotisation annuelle. Les prix sont exprimés en hors taxes. Le montant de la T.V.A est à la charge du client.

Ils comprennent les frais d'animation et de restauration et les documents remis à chaque stagiaire (sont exclus les frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire).

Conditions Générales de Vente (2/2)

REPORT / ANNULATION

L'AEA se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un stage si l'effectif est insuffisant. Le nombre minimum de stagiaires est fixé à 3 ou 5 si formateur extérieur à l'AEA et le nombre maximum est fixé à 10. Elle en informe les personnes inscrites au plus tard 7 jours avant les dates retenues du stage. Cette durée peut être réduite en cas de force majeure. L'entreprise peut annuler son inscription à un stage à condition d'en faire la demande écrite à l'AEA. Si l'annulation intervient moins de deux semaines avant les dates de réalisation du stage, l'AEA facture à l'entreprise un dédit forfaitaire de 100,00 € hors taxes par stagiaire sauf en cas de force majeure.

Force Majeure

Ni le stagiaire, ni l'AEA ne sont responsables devant l'autre partie pour l'inexécution des termes et obligations des présentes conditions de vente, en cas d'acte gouvernemental, de guerre, d'émeute, de grève, d'accident ou toute autre cause en dehors de la volonté des parties.

Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), les informations mentionnées dans le bulletin d'inscription nous permettent d'organiser au mieux la formation et la facturation de la formation. La diffusion de ce catalogue permet également de vous informer de nos prestations de formations à venir.

En cas de demande particulière, merci d'adresser un mail à contact@aea-agro.fr ou de téléphoner à **Agnès Couturier** au 06 08 177 558 ou à **Stéphanie Merlin** 06 08 178 656 ou à **Maud MATHIEU** 06 48 429 804.

Nous transmettons vos données uniquement à notre comptabilité pour le règlement de la prestation. Nous conservons vos données pendant 3 ans sauf information contraire de votre part. Le bilan pédagogique obligatoire pour tout organisme de formation nous oblige à conserver vos informations pendant 5 ans.

Vous bénéficiez des droits prévus par le RGPD : Il s'agit de vos droits en matière d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de vos données ainsi que de votre droit à la portabilité de vos données.

Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment avec effet sur l'avenir. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre service officiel si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales.

Plan d'accès

Accès au **centre d'affaires La Noue** Dijon-Longvic (*8 chemin de la Noue, 21600 Longvic*) :

Par le bus depuis la gare de Dijon :

Prendre le **bus n°18 en direction de « Longvic Carmélites »** Trajet de 13 minutes environ. Descendre à l'arrêt « **Ecole des Métiers** »

Au bout de notre rue se trouve un panneau publicitaire **TBC Dijon-Longvic**. Prendre sur « chemin de la Noue ». Nous sommes situés au bout de la rue, un panneau indique l'entrée du parking. Le centre est un établissement recevant du public, les dispositions sont en place pour accueillir les personnes en situation de handicap.

En voiture depuis l'Ouest, l'Est ou le Nord, rejoindre la rocade Boulevard sortie LONGVIC, au rond-point à gauche, jusqu'au second rond-point à droite (suivre « rue de Romelet ») lorsque la rue tourne à droite vers Dijon, prendre à gauche « chemin de la Noue », comme l'indique le panneau publicitaire TBC Dijon Longvic.



En voiture depuis le Sud, après le péage Dijon Sud, rester à gauche direction Longvic, prendre à droite au rond-point, tout droit, puis à gauche au rond-point suivant 'suivre rue de Romelet », lorsque la rue tourne à droite vers Dijon, prendre à gauche « chemin de la Noue ».





Association des Entrepreneurs
de l'Agroalimentaire

Catalogue de Formations

2023

✉ contact@aea-agro.fr

➤ **Chargées de missions qualité sécurité sanitaire :**

Agnès Couturier 06.08.177.558 / Stéphanie Merlin 06.08.178.656

Maud MATHIEU 06.48.429.804

Association des Entrepreneurs de l'Agroalimentaire
8 chemin de la Noue
21600 LONGVIC



N'oubliez pas : tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi !